



États financiers ministériels consolidés

2013-2014 (NON AUDITÉS)



DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2014 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du ministère de la Défense nationale (MDN). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement, qui s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements qui y sont présentés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement du ministère* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du ministère sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction dans toute la Défense nationale; et en procédant tous les ans à une évaluation de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un degré raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à déterminer quels sont les principaux risques et les principaux contrôles associés, à évaluer leur efficacité et à les ajuster au besoin.

Une évaluation du système de CIRF fondée sur les risques pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor. Les résultats ainsi que les plans d'action découlant de cette évaluation sont résumés en annexe.

L'efficacité et la pertinence du système ministériel de contrôle interne sont examinées par le personnel de la vérification interne, qui effectue des vérifications périodiques de différents secteurs des activités du ministère, ainsi que par le comité ministériel de vérification qui est chargé de surveiller les responsabilités de la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers.

Les états financiers du ministère n'ont pas fait l'objet d'un audit.

// Signé par //

Richard B. Fadden
Sous-ministre
Ottawa, Canada

Date : 26 août 2014

// Signé par //

J.K. Lindsey, CPA, CMA, IAS.A
Agent principal des finances



ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2014	2013 (Après redressement note 20)
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	2 272 421	2 910 981
Indemnités de vacances et congés compensatoires	192 682	208 959
Dépôts et comptes en fiducie (note 5)	3 345	4 167
Revenus reportés (note 6)	13 780	17 617
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 7)	47 102 778	47 167 979
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 8)	425 006	480 389
Avantages sociaux futurs (note 9)	1 008 732	1 773 358
Passif relatif à l'assainissement (note 15)	462 424	407 149
Passif futur pour la restauration d'immobilisations (note 15)	1 989	3 044
Total des passifs	51 483 157	52 973 643
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	48 821 701	49 584 038
Débiteurs (note 10)	888 821	189 632
Prêts et avances (note 11)	40 875	34 793
Total des actifs financiers bruts	49 751 397	49 808 463
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs (note 10)	(2 703)	(2 080)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(2 703)	(2 080)
Total des actifs financiers nets	49 748 694	49 806 383
Dettes nettes ministérielles	1 734 463	3 167 260
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 12)	623 841	610 022
Stocks (note 13)	6 429 769	6 358 695
Immobilisations corporelles (note 14)	32 242 722	31 754 581
Total des actifs non financiers	39 296 332	38 723 298
Situation financière nette ministérielle	37 561 869	35 556 038

Passif éventuel (note 15)

Obligations contractuelles (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

// Signé par //

Richard B. Fadden

Sous-ministre
Ottawa, Canada

Date : 26 août 2014

// Signé par //

J.K. Lindsey, CPA, CMA, IAS.A

Agent principal des finances



ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2014 Résultats prévus (Après redressement)	2014	2013 (Après redressement note 20)
Charges			
Science et technologie de défense	366 660	386 942	372 588
Recrutement et formation initiale du personnel	1 084 306	1 138 213	1 235 230
Acquisition et disposition d'équipement	2 362 025	2 144 789	2 841 934
Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers	391 063	368 962	374 098
Disponibilité opérationnelle de la Force maritime	2 041 312	2 371 497	2 410 601
Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre	3 538 826	3 377 420	3 976 930
Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale	1 724 694	1 962 823	1 916 338
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	2 314 571	1 913 781	1 891 966
Connaissance de la situation	478 261	372 855	413 746
Paix, stabilité et sécurité au Canada	291 913	358 170	350 717
Paix, stabilité et sécurité du continent	186 239	217 676	239 707
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	1 583 217	1 253 138	1 417 435
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	1 012 973	1 131 811	1 791 318
Identité canadienne	350 010	350 727	372 983
Protection et gérance de l'environnement	122 820	152 827	96 105
Soutiens non-reliés à la sécurité	12 180	642	3 519
Services internes	1 230 189	871 148	1 298 754
Total des charges	19 091 259	18 373 421	21 003 969
Revenus			
Ventes de produits et services	420 865	424 406	416 618
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	35 247	22 232	36 070
Autre	15 696	24 315	22 171
Revenus d'intérêts et gains sur change	8 955	8 683	11 657
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(18 263)	(16 336)	(15 842)
Total des revenus	462 500	463 300	470 674
Coût net des activités poursuivies	18 628 759	17 910 121	20 533 295
Activités transférées (note 18)			
Charges	18 428	0	17 704
Coût net des activités transférées	18 428	0	17 704
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	18 647 187	17 910 121	20 550 999
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	18 163 902	19 945 461	19 594 643
Variations des montants à recevoir du Trésor	867 483	(762 337)	275 988
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 17)	895 448	733 909	861 165
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères	0	(1 081)	(15)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(1 279 646)	(2 005 831)	(180 782)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	37 108 052	35 556 038	35 375 256
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	38 387 698	37 561 869	35 556 038

Information sectorielle (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE (NON AUDITÉ)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2014 Résultats prévus	2014	2013 (Après redressement note 20)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(1 279 646)	(2 005 831)	(180 782)
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 050 075	3 012 027	3 008 019
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 929 019)	(2 377 753)	(2 722 392)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(18 145)	(22 431)	(38 672)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(465 423)	(128 995)	(541 366)
Rajustements d'immobilisations corporelles	(353 134)	6 374	(15 830)
Transfert entre ministères	0	(1 081)	(15)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	284 354	488 141	(310 256)
Variation due aux stocks	181 928	71 074	139 891
Variation due aux charges payées d'avance	18 165	13 819	(179 073)
Diminution nette de la dette nette ministérielle	(795 199)	(1 432 797)	(530 220)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	2 683 920	3 167 260	3 697 480
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	1 888 721	1 734 463	3 167 260

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2014	2013 (Après redressement note 20)
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	17 910 121	20 550 999
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans le coût de fonctionnement net		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 377 753)	(2 722 392)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(128 995)	(541 366)
Rajustements d'immobilisations corporelles	6 374	(15 830)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(733 909)	(861 165)
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	698 566	31 395
Augmentation (diminution) des prêts et avances	6 082	577
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	13 819	(179 073)
Augmentation (diminution) des stocks	71 074	139 891
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	638 560	305 905
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	16 277	(4 484)
Diminution (augmentation) des dépôts et comptes en fiducie	822	(301)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	3 837	5 341
Diminution (augmentation) des comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance	65 201	(110 736)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	764 626	(44 199)
Diminution (augmentation) du passif relatif à l'assainissement	(55 275)	17 905
Diminution (augmentation) du passif futur pour la restauration d'immobilisations	1 055	713
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	16 900 482	16 573 180
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 14)	3 012 027	3 008 019
Produits de l'aliénation de biens excédentaires	(22 431)	(38 672)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	2 989 596	2 969 347
Activités de financement		
Paiements et rajustements au titre des contrats de location-acquisition	55 383	52 116
Encaisse utilisée pour les activités de financement	55 383	52 116
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	19 945 461	19 594 643

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

POUVOIRS

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a été constitué aux termes de *la Loi sur la défense nationale* (LDN) sous l'autorité du ministre de la Défense nationale en vertu de l'article 3. Le ministre est aussi responsable des Forces armées canadiennes (FAC) et est compétent pour toutes les questions de défense nationale en vertu de l'article 4. Le ministre est responsable de la construction et de l'entretien de tous les établissements et ouvrages de défense du Canada, ainsi que de la recherche liée à la défense nationale et à la mise au point et au perfectionnement des matériels.

OBJECTIFS

Au nom de la population canadienne, les FAC et le MDN sont prêts à exécuter trois rôles essentiels :

- Défendre le Canada – en atteignant l'excellence au pays;
- Défendre l'Amérique du Nord – en demeurant un partenaire solide et fiable des États-Unis pour la défense du continent;
- Participer à l'effort de maintien de la paix et de la sécurité au plan international – en faisant montre de leadership.

Ces objectifs sont atteints par le truchement de l'architecture d'alignement des programmes (AAP) et les dix-sept programmes suivants :

a) Science et technologie de défense (S & T) :

Ce programme procure au gouvernement du Canada des connaissances et innovations scientifiques essentielles en vue d'analyser les besoins et les défis concernant la défense et la sécurité. Le programme « Science et Technologie » englobe l'établissement des orientations, la planification et la gestion du programme, l'établissement et la gestion de la capacité ainsi que les fonctions d'exécution et d'évaluation. Le programme est composé de projets s'étalant sur plusieurs années comportant des activités de recherche, de développement

technologique, d'analyse et d'expérimentation visant à informer et à donner au Canada la capacité de réaliser ses priorités en matière de défense et de sécurité sur de multiples horizons temporels s'étendant sur une période maximale de 20 ans. Les connaissances et innovations scientifiques générées par ces activités favorisent des décisions éclairées en ce qui concerne l'acquisition de capacités du ministère de la Défense nationale, l'état de préparation opérationnelle et la conduite des opérations en fonction des priorités du gouvernement. Les activités de ce programme exploitent les capacités internes et font grandement appel aux partenariats avec l'industrie et le secteur universitaire canadiens, ainsi qu'avec des organisations internationales.

b) Recrutement et formation initiale du personnel :

Ce programme présente le ministère de la Défense nationale au grand public comme un milieu de travail de choix dans le but de recruter de nouveaux effectifs dans un large éventail de métiers et d'autres postes dans des domaines professionnels généraux et scientifiques. Il s'agit de resserrer les liens qu'entretient le ministère de la Défense nationale avec les diverses collectivités ethniques et du monde de l'éducation, afin d'attirer le bon nombre et la bonne combinaison de personnes possédant les compétences nécessaires pour contribuer à l'accomplissement de la mission du ministère de la Défense nationale. Un leadership efficace, une planification stratégique et des activités de sensibilisation ciblées assureront la prise de mesures proactives pour relever les défis posés par les pressions exercées actuellement sur le marché du travail concernant des ensembles de compétences précis dans certaines régions. Le programme permet d'attirer, de choisir et d'enrôler du personnel et d'offrir la formation initiale (instruction de base des recrues et instruction professionnelle) aux militaires jusqu'à l'atteinte du niveau opérationnel de compétence, de sorte qu'un nombre suffisant de nouveaux effectifs soit recruté et formé afin qu'ils acquièrent les compétences exigées dans le groupe professionnel approprié, de manière à répondre aux besoins actuels et futurs du ministère de la Défense nationale.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

b) Recrutement et formation initiale du personnel (suite) :

Ce travail est accompli par le biais de centres de recrutement, de campagnes de recrutement, de publicité et d'autres activités de relations communautaires, en s'assurant de disposer du personnel d'enseignement de formation, des installations et du soutien connexe nécessaires.

c) Acquisition et disposition d'équipement :

Ce programme assure l'acquisition d'équipement nécessaire pour les opérations des Forces armées canadiennes. Cela comprend l'acquisition de capacités nouvelles ou de remplacement ou l'amélioration de l'équipement en service et la disposition d'équipement à la fin de sa durée de vie. L'acquisition d'équipement se fait principalement avec la collaboration de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), d'Industrie Canada et des fournisseurs. Les activités d'acquisition d'équipement consistent notamment à définir les besoins, à assurer la conception technique, à repérer les sources d'approvisionnement, à valider les besoins, à élaborer une stratégie d'approvisionnement, à préparer, négocier et adjuger les contrats, à administrer et gérer les contrats, et à gérer les projets d'acquisition d'équipement.

d) Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers

Le MDN a besoin d'un grand nombre de terrains, d'installations, de bâtiments et de systèmes informatiques pour appuyer la conduite de ses opérations. Le programme d'acquisition et de disposition d'infrastructure de biens immobiliers vise à faire en sorte que le Ministère achète les biens immobiliers et le matériel informatique appropriés et en dispose comme il se doit, et que ces biens immobiliers et ce matériel informatique soient disponibles partout où ils s'avèrent nécessaires. Le programme doit avoir un bon rapport qualité-prix, réaliser les objectifs écologiques fixés pour les terrains et les bâtiments du gouvernement, en plus

de respecter les pratiques exemplaires de gestion du cycle de vie du matériel. Au nombre des programmes, citons la collaboration avec les intervenants en vue de définir les besoins, la mise à jour des plans d'élaboration et de gestion d'infrastructure de biens immobiliers, la gestion des projets de nouvelles constructions ou de bâtiments de remplacement et la détermination et l'élimination des installations excédentaires. L'acquisition d'infrastructure de biens immobiliers se fait par la construction et la réfection et par l'achat ou le contrat de location-acquisition. Pour la disposition, on procède à la démolition, à la vente ou au transfert. L'activité englobe le Programme d'aide en immobilisations (PAI) qui est un programme de contribution aux projets d'immobilisations dans le cadre duquel la Défense nationale fait des contributions financières pour appuyer le transfert des installations d'infrastructure aux provinces, aux territoires, aux municipalités et/ou à leurs organismes. Les projets du PAI appuient les buts et les objectifs liés aux biens immobiliers en favorisant le recours à des solutions économiques lorsqu'il s'agit de doter d'infrastructures les bases et les escadres du Canada.

e) Disponibilité opérationnelle de la Force maritime :

Ce programme procure au Canada une Force maritime plurifonctionnelle et apte au combat. Il permet de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces maritimes pertinentes, souples et aptes au combat, capables de mener à bien un éventail de tâches dictées par le gouvernement dans un délai prescrit. Pour ce faire, les forces maritimes doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel de la force maritime, ce qui comprend la formation et l'équipement des forces et la prestation de leurs moyens de déploiement, leur maintien en puissance et leur retour afin qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

f) Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre :

Ce programme procure au Canada une Armée de terre plurifonctionnelle et apte au combat. Il permet de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces terrestres pertinentes, souples et aptes au combat qui sont efficaces dans tout le spectre des conflits, du maintien de la paix à la guerre, en passant par la construction de nations. Pour ce faire, les forces terrestres doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel de la force terrestre, en plus d'offrir de l'instruction individuelle et collective en vue de préparer les forces terrestres à défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.

g) Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale :

Ce programme procure au Canada une Force aérienne plurifonctionnelle et apte au combat. Il permet de mettre sur pied et maintenir en puissance des forces aérospatiales pertinentes, souples et aptes au combat capables d'accomplir tout l'éventail de tâches dictées par le gouvernement dans le délai prescrit. Pour ce faire, les forces aérospatiales doivent atteindre un état de préparation opérationnelle en rassemblant et en organisant le personnel, les fournitures et le matériel lié à l'aérospatiale, ce qui comprend la formation et l'équipement des forces aérospatiales et la prestation de leurs moyens de déploiement, de leur maintien en puissance et leur retour pour qu'elles puissent défendre les intérêts du Canada ici, sur le continent et à l'étranger.

h) Disponibilité opérationnelle commune et interarmées :

Ce programme assure que le ministère de la Défense nationale est prêt à mener des opérations interarmées, selon les directives du gouvernement, en vue de répondre aux besoins nationaux, continentaux et internationaux dans les délais prescrits. Il permet de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces qui participeront à des activités, des opérations et des organisations auxquelles prennent part des éléments d'au moins deux services (p. ex. la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne, l'Aviation royale canadienne). Pour ce faire, il y a lieu d'offrir de l'instruction interarmées et commune, d'équiper les forces et de leur fournir des moyens de se déployer dans un environnement interarmées.

i) Connaissance de la situation :

Le gouvernement du Canada et le MDN doivent être précisément et rapidement au fait de tout ce qui touche la sécurité et avoir une connaissance exhaustive de la situation et de la menace qui pèse sur le Canada et les autres pays. Ce programme procure au MDN des services de renseignement crédibles, fiables et constants à l'appui des prises de décisions et des opérations militaires, ainsi que du soutien aux autres ministères pour la défense et la sécurité du Canada. Les activités sont liées aux renseignements géospatiaux, aux renseignements par imagerie, aux renseignements d'origine électromagnétique et à la contre-ingérence.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

j) Paix, stabilité et sécurité au Canada :

Dans le cadre de ce programme, les Forces armées canadiennes mènent des opérations en vue d'assurer la sécurité des Canadiens et la défense du Canada. Ces opérations comprennent la protection de la souveraineté du Canada, l'intervention en cas de catastrophe ou de crise humanitaire au pays, le soutien lié aux besoins en matière de sécurité nationale, ainsi que la recherche et le sauvetage. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces au Canada. Le Commandement Canada* est chargé de la conduite de toutes les opérations que les Forces armées canadiennes mènent au pays, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense du Canada.

k) Paix, stabilité et sécurité du continent :

Dans le cadre de ce programme, les Forces armées canadiennes mènent des opérations, tant de façon indépendante que conjointement avec des alliés, en vue d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Les activités liées à ce programme englobent les opérations menées sur le continent selon les prescriptions de la politique du gouvernement du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces pour la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches. Le Commandement Canada* est chargé de la conduite de toutes les opérations menées sur le continent, qu'elles soient courantes ou urgentes, et il est l'autorité opérationnelle nationale lorsqu'il s'agit d'assurer la défense de l'Amérique du Nord et de ses approches.

l) Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale :

Ce programme favorise la paix et la sécurité sur la scène internationale par l'intermédiaire d'opérations des Forces armées canadiennes menées à l'échelle mondiale, dans tout le spectre des opérations, de l'aide humanitaire jusqu'au combat, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux, en vue d'obtenir des résultats opportuns et décisifs en appui aux intérêts nationaux du Canada. Ces activités sont exécutées par la mobilisation et le déploiement des forces sur la scène internationale. Le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada** est le commandement opérationnel chargé de toutes les opérations internationales des FAC, à l'exception de celles menées uniquement par les éléments des Forces d'opérations spéciales.

m) Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense :

Le programme de soutien du personnel de l'Équipe de la Défense fournit un large éventail de services de soutien tel que l'appui financier pour l'éducation, l'hébergement et les installations, ainsi que les avantages aux militaires et à leurs familles. Le programme fournit aussi du soutien en matière d'apprentissage aux employés civils de la Défense. Ce programme est nécessaire, car la prestation d'un soutien juste et équitable constitue un élément-clé du contrat social entre le pays et ses militaires, lequel est essentiel à l'amélioration de l'état de préparation et de la déployabilité du personnel et à l'établissement des FAC à titre d'employeur de choix et d'institution apprenante.

* Le 5 octobre 2012, le Commandement Canada a été dissous et remplacé officiellement par Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC).

** Le 5 octobre 2012, le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada a été dissous et remplacé officiellement par Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC).



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

n) Identité canadienne :

Ce programme assure la préservation et la promotion de l'identité canadienne par la mise en place de programmes pour les jeunes, par des activités cérémoniales et par la préservation du patrimoine militaire. Ce programme essentiel vient illustrer le patrimoine militaire et la compétence des Forces armées canadiennes aux Canadiens, et les renseigner sur la profession militaire au Canada, au moyen d'initiatives comme des activités cérémoniales et des prestations de musiques militaires, des musées des Forces armées canadiennes, des livres relatant l'histoire des FAC, des sites Web et de l'organisation des cadets.

o) Protection et gérance de l'environnement :

Ce programme fait la promotion de la santé et de la sécurité publiques et appuie le développement durable sur les terrains du MDN et partout où le MDN mène des opérations. Il assure une protection et une gérance de l'environnement à multiples facettes des biens immobiliers et de l'infrastructure en conformité avec les lois et politiques fédérales pertinentes qui s'étendent sur tous les niveaux décisionnels du Ministère.

p) Soutiens non reliés à la sécurité :

Le MDN est fortement résolu à contribuer à la société canadienne dans des rôles non opérationnels. Ce programme fournit du soutien permettant d'accroître la compétence nationale en matière de défense et appuie également l'approche pangouvernementale en partageant de l'information avec d'autres ministères et des organisations non gouvernementales. Il peut s'agir de l'attribution de subventions à des chercheurs en vue de produire des connaissances liées à la défense ou de fournir des renseignements météorologiques ou cartographiques à d'autres ministères dans le but de partager de l'information sur des initiatives horizontales.

q) Services internes :

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et à appuyer les autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies dans le cadre d'un programme particulier.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés au *Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014*. Les états financiers prospectifs ont aussi été reclassés afin de se conformer la présentation de l'exercice en cours.

b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des sous-entités qui sont sous la responsabilité de l'administrateur général. Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère, et toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels ont été éliminés. Le ministère englobe le MDN, les Forces armées canadiennes (FAC) et plusieurs organismes connexes qui ont une mission de défense et qui font partie du Programme des services de la Défense.

Voici les organismes qui font partie de ces états financiers consolidés :

- Le Programme des cadets du Canada et les Rangers juniors canadiens;
- L'Agence de logement des Forces canadiennes;
- Recherche et développement pour la défense Canada;
- Le Bureau de l'ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes
- Le Cabinet du Juge-avocat général
- Le Secrétariat national de recherche et de sauvetage.

Le Comité externe d'examen des griefs militaires, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, le Centre de la sécurité des télécommunications Canada et le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications sont exclus de la consolidation parce qu'ils ne font pas partie du Programme des services de la Défense même s'ils relèvent du ministre de la Défense nationale



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart entre le moment où une opération touche les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

e) Revenus

- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les fonds reçus au préalable de tiers de l'extérieur à des fins de fourniture de biens, de services ou d'utilisations des actifs sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans la période où survient l'opération ou l'événement sous-jacent qui a engendré les revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent pas servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a répondu aux critères d'admissibilité (pour les subventions) (ou a rempli les conditions d'admissibilité) ou a satisfait aux exigences de rendement (pour les contributions) établies dans le cadre du Programme des paiements de transfert. En ce qui concerne les paiements des contributions ne faisant pas partie d'un programme existant, les paiements sont constatés lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, l'indemnisation des victimes d'accidents de travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

g) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite

Les employés civils admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du Régime. La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

Le MDN administre les prestations de retraite pour les membres des FAC. Le passif actuariel au titre de ces avantages sociaux futurs de même que les informations à fournir correspondantes sont présentés dans les états financiers du gouvernement du Canada et doivent faire l'objet d'un rapport annuel au Parlement comme le prévoit la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. Il en va autrement de la comptabilisation et la présentation des avantages sociaux futurs des membres militaires dans les présents états financiers lorsque les charges de retraite correspondent aux contributions annuelles du ministère à l'égard du coût de service courant et de service antérieur,

qui se fondent sur les contributions courantes versées au régime par les membres au cours de la période. La législation courante exige du ministère, en plus de sa contribution régulière, une contribution pour les insuffisances actuarielles au régime de retraite des Forces canadiennes et au Régime de pension de la Force de réserve, en vigueur depuis le 1^{er} mars 2007. Ces contributions sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont créditées au régime. Cette méthode comptable s'harmonise avec les modalités de versement des autorisations parlementaires.

ii) Indemnités de départ

Les employés et les membres des FAC ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés civils est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement. L'obligation liée aux indemnités de départ gagnées par les membres des FAC est fondée sur une évaluation actuarielle calculée au moyen d'hypothèses démographiques relatives aux membres des FAC.

h) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans condition sont comptabilisés comme des prêts. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

i) Passif éventuel – Réclamations et litiges

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

j) Passif environnemental

Le passif environnemental comprend les coûts estimatifs de l'assainissement des sites contaminés ainsi que les coûts estimatifs liés aux obligations correspondant à la restauration des immobilisations.

- (i) **Le passif pour l'assainissement** est comptabilisé à titre de charges à payer afin de constater les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le ministère est tenu, ou probablement tenu, d'assainir les sites. Si la responsabilité pour assainir est indéterminable, le montant est divulgué à titre de passif éventuel. Si la responsabilité pour assainir est indéterminable et qu'une estimation raisonnable ne peut être faite, la nature, source et étendue de la contamination sont divulguées à titre de passif éventuel.
- (ii) **L'obligation future pour la restauration des immobilisations** est comptabilisée à titre de charges à payer afin de constater les coûts estimés liés à la restauration des immobilisations corporelles et à la gestion du risque associée aux anciens sites touchés par des munitions explosives non explosées « UXO ». Ces coûts sont habituellement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation en fonction d'une exigence imposée par une loi, une réglementation ou un accord contractuel stipulant que le ministère est obligé, ou probablement obligé, de restaurer l'immobilisation corporelle. Si l'obligation de restaurer l'immobilisation corporelle est indéterminable et qu'une estimation ne peut être faite, la nature et la source de l'obligation potentielle sont divulguées à titre de passif éventuel.

k) Stocks

Les stocks comprennent les biens consommables (pièces de rechange irréparables, uniformes et vêtements, équipements médicaux et autres équipements, machines-outils, etc.) et les munitions (y compris les bombes et les missiles). Les biens consommables sont évalués selon la méthode du prix moyen mobile pondéré. Les stocks gérés par les fournisseurs et qui ne sont pas enregistrés dans le Système d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) ou dans le Système d'information de la gestion des ressources de la Défense (SIGRD) sont évalués selon la méthode de coûts utilisée par les fournisseurs (méthode du premier entré, premier sorti [PEPS], méthode du dernier entré, premier sorti [DEPS], méthode du coût d'origine ou méthode du prix moyen mobile pondéré). Auparavant, les munitions réparables étaient estimées au moyen d'un prix standard; elles sont maintenant estimées au moyen d'une méthode du prix moyen mobile pondérée.

Le MDN s'emploie présentement à effectuer une conversion pluriannuelle des systèmes « Legacy » vers le SIGRD. Au cours du processus de conversion, tant la méthode de l'inventaire périodique que la méthode de l'inventaire permanent sont utilisées. Les articles qui doivent faire l'objet d'une aliénation sont exclus de la valeur des stocks, étant donné qu'il est probable qu'aucune valeur ne soit recouvrée.

l) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice. Les gains et pertes résultant de la conversion de devises sont présentés comme revenus au poste Revenus d'intérêts et gains sur change, tandis que les pertes sont présentées dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette du ministère.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

m) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 30 000 \$, y compris les contrats de location-acquisition, les améliorations et les améliorations locatives, sont capitalisées à leur coût d'achat. Le ministère n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées. Un seuil de capitalisation inférieur à 30 000 \$ peut s'appliquer aux éléments d'actif groupés.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Immeubles	10 à 40 ans
Travaux	5 à 40 ans
Machinerie et équipement	3 à 30 ans
Matériel informatique	3 à 30 ans
Logiciels	2 à 10 ans
Armement et matériel de défense	3 à 30 ans
Autre équipement	5 à 30 ans
Navires et bateaux	10 à 30 ans
Aéronefs	20 à 40 ans
Véhicules motorisés non militaires	2 à 30 ans
Véhicules militaires	3 à 25 ans
Autres véhicules	4 à 30 ans
Améliorations locatives	Le moins du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail ou de la vie économique

Les éléments d'actif groupés sont amortis à un rythme similaire à celui du regroupement d'immobilisations qu'ils soutiennent.

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

n) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs et les gains éventuels, les passifs relatifs à l'assainissement, les passifs futurs pour la restauration d'immobilisations, le passif au titre des avantages sociaux futurs, les provisions pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

3. Crédits parlementaires

Le MDN reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle, ainsi que dans l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés au cours d'exercices précédents ou de l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices à venir. Aussi, les résultats de fonctionnement nets du ministère diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2014	2013 [Après redressement note 20]
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	17 910 121	20 550 999
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les crédits		
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 377 753)	(2 722 392)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(733 909)	(861 165)
Augmentation des avantages sociaux futurs	764 626	(44 199)
Remboursement de charges des exercices précédents	85 438	74 963
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	16 277	(4 484)
Perte découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(128 995)	(541 366)
Rajustements d'immobilisations corporelles	6 374	(15 830)
Remboursement des dépenses de programme	2 412	9 970
Diminution (augmentation) des revenus reportés	3 837	5 341
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux crédits	(58 908)	503 235
Provision pour créances douteuses	(2 950)	2 517
Vente d'immobilisations par l'intermédiaire de la Société immobilière du Canada Limitée	56 485	0
Produits de l'aliénation de biens excédentaires	22 431	0
Divers	62 107	(6 463)
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les crédits	(2 282 528)	(3 599 873)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 012 027	3 008 019
Diminution des obligations au titre des immobilisations corporelles louées	55 383	52 116
Augmentation d'achat de stocks (moins utilisation et rajustements)	71 074	139 891
Diminution des charges payées d'avance	13 819	(179 073)
Revenus perçus des débiteurs d'exercices antérieurs	(15 522)	6 111
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits	3 136 781	3 027 064
Crédits de l'exercice en cours utilisés	18 764 374	19 978 190



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

3. Crédits parlementaires (suite)

b) Crédits fournis et utilisés

(en milliers de dollars)	2014	2013
Dépenses de fonctionnement – crédit 1	14 135 439	16 123 500
Dépenses en capital – crédit 5	3 618 940	3 322 188
Subventions et contributions – crédit 10	184 691	215 368
Montants législatifs :	1 757 405	1 767 428
Moins :		
Crédits disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(836 782)	(1 135 950)
Affectations bloquées et autres ressources inutilisées prévues	(75 253)	(276 889)
Ressources inutilisées résiduelles	(20 066)	(37 455)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	18 764 374	19 978 190

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne le détail des crédoeurs et des charges à payer du ministère.

(en milliers de dollars)	2014	2013
Crédoeurs – autres ministères et organismes	117 915	97 232
Crédoeurs – parties externes	1 280 944	1 390 577
	1 398 859	1 487 809
Charges à payer*	873 562	1 423 172
Total des crédoeurs et des charges à payer	2 272 421	2 910 981

* Dans le *Plan d'action économique du Canada de 2012*, le gouvernement a annoncé des mesures économiques que les ministères devront mettre en œuvre au cours des trois prochains exercices comptables à compter de 2012-13. En conséquence, au 31 mars 2014, le ministère a enregistré une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi de l'ordre de 24,1 millions de dollars (41,8 millions de dollars en 2012-13) dans les charges à payer pour refléter les coûts estimatifs de réaménagement des effectifs.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

5. Dépôts et comptes en fiducie

Le tableau suivant donne le détail des dépôts et comptes en fiducie du ministère :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Dépôt de garantie d'entrepreneur		
Dépôts, solde au début de l'exercice	3 614	3 582
Dépôts reçus	4 308	7 189
Remboursements	(5 334)	(7 157)
Dépôt de garantie d'entrepreneur, solde à la fin de l'exercice	2 588	3 614
Compte en fiducie, Successions – Forces armées*		
Compte en fiducie, solde au début de l'exercice	553	284
Fonds reçus	1 651	1 815
Paievements	(1 447)	(1 546)
Compte en fiducie, Successions – Forces armées, solde à la fin de l'exercice	757	553
Solde de clôture	3 345	4 167

* Le compte en fiducie, Successions – Forces armées est un compte servant à inscrire les successions militaires des membres des Forces canadiennes décédés, en conformité avec l'article 42 de la *Loi sur la défense nationale*. L'actif net des successions est distribué aux héritiers légaux sous l'administration du Juge-avocat général en sa qualité de directeur des successions.

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service est exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Gouvernement étranger		
Solde au début de l'exercice	9 794	16 586
Fonds reçus	(17 578)	5 418
Revenus constatés	13 152	(12 210)
Gouvernement étranger, solde à la fin de l'exercice	5 368	9 794
Autres comptes à des fins déterminées		
Solde au début de l'exercice	7 823	6 372
Fonds reçus	591	1 444
Revenus constatés	(2)	7
Autres comptes à des fins déterminées, solde à la fin de l'exercice	8 412	7 823
Solde de clôture	13 780	17 617



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

7. Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance

Les présents Régimes de pension des Forces canadiennes (les « régimes de pension des FC »), établis en 1901 en vertu de la *Loi sur la pension de la milice*, sont administrés conformément aux dispositions de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. Le Régime de retraite des Forces canadiennes (RRFC) s'applique à tous les membres de la Force régulière des Forces armées canadiennes. Les membres de la Force de réserve disposant d'un nombre suffisant d'années de services et de gains suffisants ouvrant droit à pension sont couverts par le RRFC ou le Régime de pension de la Force de réserve (RPFR), qui est entré en vigueur le 1^{er} mars 2007, selon leur statut d'employé et leurs gains.

Le ministère inscrit dans ses comptes les opérations liées aux régimes de pension des FC. Les comptes afférents sont le compte de pension de retraite des Forces canadiennes, le Compte de la Caisse de retraite des Forces canadiennes, le Compte de conventions de retraite, et le Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve. Ces comptes servent à la comptabilisation des cotisations, des versements de prestations, des intérêts créditeurs, des impôts remboursables, des débits et crédits d'évaluation actuarielle découlant de l'examen triennal et des transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP).

La valeur des passifs inscrits dans les présents états financiers au titre des Régimes de pension des FC reflète uniquement les soldes qui sont comptabilisés dans le système financier du ministère. Ces soldes ne comprennent pas la valeur actuarielle des passifs établis par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières ni les détails des placements détenus par Investissements PSP. L'information additionnelle sur les Régimes de pension des Forces canadiennes, y compris les états financiers audités, est publiée dans le rapport annuel des Régimes de pension des Forces canadiennes, qui est disponible sur le site Web du ministère de la Défense nationale. Pour obtenir d'autres renseignements sur Investissements PSP, veuillez consulter leur site Web à l'adresse www.pspib.ca.

Le ministère gère aussi le Compte de prestations de décès des Forces régulières, qui fournit une assurance-vie aux membres cotisants et aux anciens membres des Forces armées canadiennes. Ce compte est utilisé pour comptabiliser les cotisations, les primes, les intérêts et les prestations versées.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

7. Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (suite)

Le tableau suivant donne le détail des comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	46 357 136	46 269 146
Rentrées de fonds et autres crédits	2 434 150	2 558 251
Paiements et autres débits	(2 493 910)	(2 470 261)
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes – Solde à la fin de l'exercice	46 297 376	46 357 136
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes		
Solde au début de l'exercice	276 096	280 497
Rentrées de fonds et autres crédits	1 508 486	1 479 324
Paiements et autres débits	(511 388)	(428 566)
Transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	(1 009 839)	(1 055 159)
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes – Solde à la fin de l'exercice	263 355	276 096
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve		
Solde au début de l'exercice	13 234	9 725
Rentrées de fonds et autres crédits	40 242	41 256
Paiements et autres débits	(51 867)	(37 747)
Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve – Solde à la fin de l'exercice	1 609	13 234
Compte de conventions de retraite (CR)*		
Solde au début de l'exercice	329 951	307 572
Rentrées de fonds et autres crédits	49 047	49 339
Paiements et autres débits	(27 812)	(26 960)
Compte de conventions de retraite – Solde à la fin de l'exercice	351 186	329 951
Compte des prestations de décès de la Force régulière		
Solde au début de l'exercice	191 562	190 303
Rentrées de fonds et autres crédits	30 103	29 903
Paiements et autres débits	(32 413)	(28 644)
Compte des prestations de décès de la Force régulière – Solde à la fin de l'exercice	189 252	191 562
	47 102 778	47 167 979

* Le compte de conventions de retraite (CR) comptabilise les transactions de prestations de retraite qui sont versées pour les sommes excédant les montants alloués par la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le compte de CR est inscrit auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et un transfert est effectué annuellement entre le compte de CR et l'ARC pour faire une remise d'un impôt remboursable de 50 % en ce qui concerne les contributions nettes et les crédits d'intérêt ou pour obtenir un crédit de remboursement basé sur les paiements de prestations nets. En date du 31 mars 2014, le total d'impôt remboursable transféré se chiffre à 341 millions de dollars (319 millions de dollars en 2012-13).



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

8. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Le ministère a conclu des contrats de location de matériel d'une valeur de 836 millions de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 536 millions de dollars au 31 mars 2014 (870 millions de dollars et 518 millions de dollars respectivement au 31 mars 2013). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	Intérêts théoriques (5,29 % à 8,05 %)	Solde de l'obligation 2014	Solde de l'obligation 2013
Immeubles	130 960	(37 230)	93 730	100 309
Aéronefs	392 778	(61 502)	331 276	380 080
	523 738	(98 732)	425 006	480 389

Versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

(en milliers de dollars)	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-19 et années suivantes
Immeubles	12 059	12 000	11 937	11 867	83 099
Aéronefs	70 105	70 105	70 105	70 105	112 358
	82 164	82 105	82 042	81 972	195 457

Le ministère a conclu des contrats de location-acquisition d'immeubles et d'aéronefs (voir la note 14 aux états financiers).



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

9. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite :

i) Les employés du ministère participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes : les cotisants du groupe 1 sont définis comme étant les membres existants qui contribuent au coût du régime depuis le 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont définis comme les nouveaux membres qui cotisent au coût du régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation varie selon le groupe.

En 2013-14, les charges s'élèvent à 207,9 millions de dollars (215,7 millions en 2012-13), soit environ 1,6 fois (1,7 fois en 2012-13) les cotisations des employés. Pour les cotisants du groupe 1, la charge représente environ 1,6 fois (1,7 fois en 2012-13) les cotisations des employés, et pour les cotisants du groupe 2, environ 1,5 fois (1,6 fois en 2012-13) les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

ii) Les membres des Forces armées canadiennes de la Force régulière et les membres admissibles de la Force de réserve participent au Régime de retraite des Forces canadiennes, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

iii) Les membres des Forces armées canadiennes de la Force de la réserve, qui ne sont pas admissibles au Régime de pension de retraite des Forces canadiennes, peuvent être admissibles au Régime de pension de la Force de réserve, parrainé par le gouvernement du Canada et administré par le ministère. Les prestations de retraite s'accumulent à un taux de 1,5 % par année du total des gains ouvrant droit à pension durant le service du membre, plus à un taux additionnel de 0,5 % multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives pour les membres qui ne sont pas encore admissibles aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Les employés et le ministère versent des cotisations couvrant le coût du Régime de pension de retraite des FC pour le service courant et le service antérieur. En 2013-14, les charges s'élèvent à 1 133,2 millions de dollars (1140,7 millions de dollars en 2012-13), soit environ 2,12 fois (2,3 fois en 2012-13) les cotisations des employés.

Il incombe au ministère d'assumer la gestion du programme et l'administration quotidienne des régimes de pension de retraite des FC. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

9. Avantages sociaux futurs (suite)

À la suite de l'évaluation actuarielle aux fins de financement effectuée par le Bureau de l'actuaire en chef, le président du Conseil du Trésor a approuvé ce qui suit :

- Des ajustements actuariels annuels de 249 millions de dollars (249 millions de dollars en 2012-13) pour financer le déficit dans le compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes, jusqu'à ce que le déficit soit financé conformément à l'évaluation actuarielle triennale;
- Une exonération de cotisations gouvernementales au Compte de la caisse de retraite de la Force de réserve à compter de novembre 2011, pour réduire le surplus non autorisé dans le compte. Les cotisations gouvernementales reprendront lorsque le surplus non autorisé aura été réduit conformément à l'évaluation actuarielle triennale aux fins de financement.

Pour obtenir d'autres renseignements sur ces ajustements, veuillez consulter les rapports actuariels accessibles sur le site Web du Bureau de l'actuaire en chef, à l'adresse : <http://www.osfi-bsif.gc.ca>.

(b) Indemnités de départ :

Le ministère verse des indemnités de départ aux employés de la fonction publique et aux membres des FAC en fonction de l'admissibilité, des années de service, du salaire à la cessation d'emploi et de la période de service autorisée. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs.

À la suite des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité de recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces changements ont été intégrés dans le calcul de l'obligation au titre des indemnités de départ courues.

Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Employés de la fonction publique		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	165 258	222 459
Charge pour l'exercice	50 495	46 393
Prestations versées pendant l'exercice	(127 901)	(103 594)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	87 852	165 258
Membres des Forces armées canadiennes		
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	1 608 100	1 506 700
Charge pour l'exercice	(568 096)	722 083
Prestations versées pendant l'exercice	(119 124)	(620 683)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	920 880	1 608 100
Total obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	1 008 732	1 773 358



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

10. Débiteurs

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Entités externes	79 365	63 854
Autres ministères du gouvernement	817 637	131 670
	897 002	195 524
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	8 181	5 892
Débiteurs bruts	888 821	189 632
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(2 703)	(2 080)
Débiteurs nets	886 118	187 552

11. Prêts et avances

Le tableau suivant présente en détail les prêts et avances :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés aux membres des FAC	40 875	34 781
Avances comptables (avances temporaires)	0	12
Total des prêts et avances	40 875	34 793

12. Charges payées d'avance

Le tableau suivant donne le détail des charges payées d'avance :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Achats militaires à l'étranger	323 447	420 456
Projet militaire Mercury Global concernant le système mondial de communications par satellite à large bande	86 593	0
Entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC)	51 397	48 923
Missiles Sea Sparrow	35 227	18 985
Location d'immeubles	18 505	11 308
Développement conjoint d'un avion d'attaque interarmées	0	6 018
Autres achats	108 672	104 332
Total des charges payées d'avance	623 841	610 022



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

13. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks, évalués au coût selon la méthode du coût moyen mobile pondéré :

(en milliers de dollars)	2014	2013 (Restated note 20)
Munitions, bombes et missiles	3 553 220	3 601 424
Stock détenu par les fournisseurs	472 505	377 526
Uniformes et vêtements	431 862	504 930
Métal	327 246	321 187
Équipement d'ingénierie, technique et de vérification et machines-outils	288 106	257 946
Équipement de communications et informatiques, et pièces et accessoires électriques	263 426	282 106
Pièces de rechange pour les navires	249 238	229 364
Pièces de rechange pour l'équipement terrestre	184 473	246 304
Bouées sonar, pièces et accessoires	148 705	113 498
Pièces de rechange pour les aéronefs	135 980	77 410
Équipement médical	109 038	117 326
Carburant, pétrole et huile	63 775	64 065
Divers	202 195	165 609
Total des stocks	6 429 769	6 358 695

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette du ministère se chiffre à 480 millions de dollars en 2013-14 (699 millions de dollars en 2012-13 après redressement).



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

14. Immobilisations corporelles et amortissement cumulé

Immobilisations corporelles					
(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice [Après redressement note 20]	Ajustements ⁽¹⁾	Acquisitions	Dispositions et aliénations	Solde à la fin de l'exercice
Terrains, immeubles et travaux					
Terrains	85 185	(1 093)	3 885	(185)	87 792
Immeubles	8 157 896	542 302	2 060	(16 214)	8 686 044
Travaux	2 314 272	121 719	68	(46 045)	2 390 014
	10 557 353	662 928	6 013	(62 444)	11 163 850
Machinerie et équipement					
Machinerie et équipement	6 887 409	422 789	106 015	(642 963)	6 773 250
Matériel informatique	6 859 225	578 514	70 877	(564 778)	6 943 838
Logiciels	611 556	140 578	0	0	752 134
Armement et matériel de défense	6 296 480	294 786	60 445	(421 726)	6 229 985
Autre équipement	88 388	17 098	643	(1 915)	104 214
	20 743 058	1 453 765	237 980	(1 631 382)	20 803 421
Navires, aéronefs et véhicules					
Navires et bateaux	11 891 494	124 109	62 626	(126 684)	11 951 545
Aéronefs	15 182 642	1 304 546	300 049	(295 803)	16 491 434
Véhicules motorisés non militaires	792 415	8 976	61 638	(35 817)	827 212
Véhicules militaires	1 797 125	6 194	9 862	(42 947)	1 770 234
Autres véhicules	420 623	7 695	14 244	(26 141)	416 421
	30 084 299	1 451 520	448 419	(527 392)	31 456 846
Améliorations locatives					
Améliorations locatives	41 735	146	0	0	41 881
	41 735	146	0	0	41 881
Immobilisations corporelles louées					
Immeubles	139 004	(64)	0	0	138 940
Autre équipement	48	0	0	0	48
Aéronefs	731 130	0	0	(34 254)	696 876
	870 182	(64)	0	(34 254)	835 864
Actifs en construction					
Immeubles	960 164	(513 581)	559 944	0	1 006 527
Travaux d'ingénierie	164 212	(151 100)	79 472	0	92 584
Logiciels	514 751	(197 601)	55 460	0	372 610
Équipement	6 502 013	(1 775 289)	1 624 739	(33 619)	6 317 844
	8 141 140	(2 637 571)	2 319 615	(33 619)	7 789 565
Total des immobilisations corporelles brutes	70 437 767	930 724	3 012 027	(2 289 091)	72 091 427

(1) Les rajustements représentent transferts, des rajustements aux éléments d'actifs groupés, des actifs en construction mis en service et des reclassements des transferts.

En 2013-14, le ministère a transféré des terrains d'une valeur comptable nette de 1 093 012 \$ au Centre de la sécurité des télécommunications Canada, un véhicule à Justice Canada d'une valeur comptable nette de 1 \$ et de la machinerie et équipement à Transports Canada d'une valeur comptable nette de 20 977 \$. Aussi, en 2013-14 le ministère a reçu, par transfert, des véhicules d'une valeur comptable de 32 966 \$ de Justice Canada et du Service canadien du renseignement de sécurité et de la machinerie et équipement d'une valeur comptable nette de 1 \$ d'Industrie Canada. Ces transferts sont inclus dans la colonne Ajustements.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

14. Immobilisations corporelles et amortissement cumulé (suite)

Amortissement cumulé							
(en milliers de dollars)	Solde au début de l'exercice (Après redressement note 20)	Ajustements	Amortissement	Dispositions et aliénations	Solde à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette	
						2014	2013 (Après redressement note 20)
Terrains, immeubles et travaux							
Terrains						87 792	85 185
Immeubles	3 558 442	0	217 637	(10 836)	3 765 243	4 920 801	4 599 454
Travaux	1 284 618	0	68 951	(22 945)	1 330 624	1 059 390	1 029 654
	4 843 060	0	286 588	(33 781)	5 095 867	6 067 983	5 714 293
Machinerie et équipement							
Machinerie et équipement	5 183 251	314 447	165 342	(641 206)	5 021 834	1 751 416	1 704 158
Matériel informatique	5 695 645	313 525	344 600	(564 728)	5 789 042	1 154 796	1 163 580
Logiciels	341 507	0	56 090	0	397 597	354 540	270 051
Armement et matériel de défense	3 707 221	165 237	212 213	(355 021)	3 729 650	2 500 335	2 589 259
Autre équipement	59 529	1 482	6 459	(1 870)	65 600	38 614	28 859
	14 987 153	794 691	784 704	(1 562 825)	15 003 723	5 799 701	5 755 907
Navires, aéronefs et véhicules							
Navires et bateaux	7 528 036	(30 743)	506 696	(123 351)	7 880 638	4 070 907	4 363 458
Aéronefs	8 759 823	146 002	637 972	(306 199)	9 237 598	7 253 836	6 422 819
Véhicules motorisés non militaires	520 709	3 256	41 043	(35 324)	529 684	297 528	271 706
Véhicules militaires	1 220 983	5 322	72 210	(38 774)	1 259 741	510 493	576 142
Autres véhicules	285 924	6 902	14 382	(26 110)	281 098	135 323	134 699
	18 315 475	130 739	1 272 303	(529 758)	19 188 759	12 268 087	11 768 824
Améliorations locatives							
Améliorations locatives	19 472	39	4 378	0	23 889	17 991	22 263
	19 472	39	4 378	0	23 889	17 991	22 263
Immobilisations corporelles louées							
Immeubles	60 749	(37)	6 286	0	66 998	71 942	78 255
Autre équipement	41	0	5	0	46	2	7
Aéronefs	457 238	(1)	23 489	(11 301)	469 425	227 451	273 892
	518 028	(38)	29 780	(11 301)	536 469	299 395	352 154
Actifs en construction							
Immeubles						1 006 527	960 164
Travaux d'ingénierie						92 584	164 212
Logiciels						372 610	514 751
Équipement						6 317 845	6 502 013
						7 789 565	8 141 140
Total	38 683 188	925 431	2 377 753	(2 137 665)	39 848 708	32 242 722	31 754 581

Au cours de l'exercice 2013-14, le ministère détenait des immobilisations qui ont été endommagées, mais qui n'ont pas encore été approuvées aux fins de la dépréciation ou de la radiation. La valeur comptable nette de ces immobilisations détenues a été évaluée comme suit :

Nous procéderons à une évaluation approfondie de ces immobilisations détenues au cours de l'exercice de 2014-15 et une fois que cette évaluation sera achevée et que la valeur comptable nette de ces immobilisations détenues sera confirmée, nous consignerons les écritures comptables pertinentes découlant de la dépréciation ou de la radiation.

	2014	2013
Immobilisations susceptibles de faire l'objet d'une aliénation	19,3 millions de dollars	32,9 millions de dollars
Immobilisations en attente d'une évaluation	0,4 million de dollar	3,7 million de dollar
Immobilisations en réparation	8,3 millions de dollars	3,7 millions de dollars



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

15. Passif éventuel

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités du ministère et leur dénouement est inconnu. Le ministère assume trois sortes de passif éventuel : les réclamations et litiges, le passif relatif à l'assainissement et le passif futur pour la restauration d'immobilisations.

a) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 12,6 millions de dollars (33,9 millions de dollars en 2012-13) au 31 mars 2014.

b) Passif relatif à l'assainissement – Sites contaminés

Les éléments de passif sont comptabilisés pour inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés sur le plan environnemental lorsque le ministère est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts.

Les estimations du passif sont fondées sur des renseignements connus à un moment donné. Ces estimations sont variables en raison du jugement professionnel engagé dans l'établissement des estimations, de la découverte possible d'autres milieux contaminés une fois le plan d'assainissement mis en œuvre, et de la disponibilité de nouvelles technologies au moment de la mise en œuvre du plan d'assainissement.

Le ministère a relevé environ 242 sites (277 sites en 2012-13) où il est obligé ou probablement obligé d'entreprendre des mesures d'assainissement et pour lesquels un passif relatif à l'assainissement

de 462,4 millions de dollars (407,1 millions de dollars en 2012-13) a été inscrit.

Il existe un passif éventuel lorsque la responsabilité du gouvernement à l'égard de la remédiation n'est pas confirmée. De plus, un passif éventuel lié à l'incertitude relative à la mesure devra être divulgué uniquement si sa résolution est prévue dans un délai d'un an. En se basant sur ce critère, aucun passif éventuel n'est divulgué pour 2013-14. En 2012-13, un passif éventuel de 224,8 millions de dollars a été divulgué, quoique ce montant était associé à l'incertitude relative à la mesure dont la résolution n'était pas prévue dans un délai d'un an.

Il existe trois sites contaminés à Valcartier pour lesquels une incertitude relative à la mesure plane et dont les estimations de coûts peuvent varier de 4,1 millions de dollars à 9,6 millions de dollars. Un passif de clôture de 6,9 millions de dollars a été inscrit pour ces trois sites. L'incertitude relative à la mesure sera levée d'ici la clôture du prochain exercice comptable, soit à mesure que les activités d'assainissement avanceront, moment auquel l'estimation de coût la plus raisonnable peut être confirmée.

En 2013-14, le ministère a continué d'élaborer des options (dans le cadre du projet d'assainissement au port d'Esquimalt) visant à atténuer les risques posés à l'environnement et à la santé des humains par les sédiments contaminés.

Le passif global en lien avec Goose Bay a été réduit en raison de l'achèvement des travaux d'assainissement et des décisions prises en 2013-14 fondées sur l'application des principes de gestion des risques aux sites.

En ce qui concerne le projet d'assainissement du réseau DEW, la phase d'assainissement a été en grande partie achevée. Toutefois, des activités de retrait des déchets dangereux et de démobilitation de site sont menées dans 4 des 21 sites.

À la suite des récentes activités d'évaluation des sites, le ministère a constaté un passif relatif aux sites contaminés de 5,0 millions de dollars pour le dessaisissement de son site au Champ de tir de Niagara-on-the-Lake.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

15. Passif éventuel (suite)

En 2012-13, un passif a été constaté relativement à la contamination des eaux souterraines au trichloréthylène (TCE) à la Base de soutien de la 2e Division du Canada Valcartier. Il est possible que ce passif subisse des changements, en raison d'une part la longue durée du processus de pompage et de traitement des eaux souterraines (15 ans et plus), et d'autre part, des autres incertitudes quant à la méthode visant le traitement des sources contaminées. Les estimations des coûts continueront d'être examinées à tout le moins sur une base annuelle et rajustées, le cas échéant.

À mesure que des connaissances sont acquises sur les conséquences des contaminants sur la santé des humains et l'environnement, de nouveaux critères de nettoyage des nouveaux contaminants peuvent être établis et les directives existantes à l'égard des contaminants connus peuvent être mises à jour ou révisées. Les critères, nouveaux ou modifiés, permettent d'accroître la responsabilité pour le ministère. Parmi les nouveaux contaminants, notons les composés perfluorés qui ont été découverts dans plusieurs sites fédéraux, actuels et anciens.

Il existe une obligation à l'égard de l'atténuation des risques environnementaux au Camp Ipperwash. L'incertitude relative à ce passif possible sera levée une fois que les études de nature environnementale auront été effectuées et que des options de dégagement auront été élaborées. Ces études devraient se poursuivre jusqu'à l'exercice 2017-18.

En 2013-14, des évaluations de l'ordre de 4,0 millions de dollars ont été effectuées pour 121 sites contaminés confirmés ou soupçonnés. En raison de ces activités, d'autres éléments de passif pourraient être déclarés à l'avenir.

c) Passif futur pour la restauration d'immobilisations

Sites contaminés UXO

Le ministère a recensé environ 865 sites soupçonnés UXO (munitions explosives non explosées) où il pourrait être nécessaire d'entreprendre des activités de dégagement. Pour ces sites, le ministère a inscrit un passif de 2,0 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2012-13) relativement à 6 sites UXO sur un total de 63 (8 des 50 sites en 2012-13) où il est probable que des activités de dégagement soient entreprises.

La base en ce qui concerne le passif actuellement relevé pour le lac Saint-Pierre a été examinée et demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent. Cela dit, le montant pourrait changer une fois que les stratégies d'atténuation et de dégagement liées aux « UXO » auront été davantage élaborées.

Il existe une obligation à l'égard de l'atténuation des risques liés aux « UXO » dans l'ancienne zone de formation Sarcee, à Calgary. Cette obligation ne peut être encore constatée en tant que passif futur pour la restauration d'immobilisations en raison de l'incertitude qui plane quant à la portée et au coût de la stratégie d'atténuation des risques liés aux « UXO ». L'incertitude sera levée une fois que les études sur les « UXO » auront été achevées et que les stratégies d'atténuation auront été élaborées.

Il existe des obligations potentielles à l'égard de l'atténuation des risques liés aux « UXO » dans les anciennes propriétés militaires de la région de Vernon. Ces obligations ne peuvent être encore constatées en tant que passif futur pour la restauration d'immobilisations en raison de l'incertitude qui plane quant à la portée et au coût des stratégies potentielles d'atténuation des risques liés aux « UXO ». Les incertitudes seront levées une fois que les études sur les « UXO » auront été achevées et que les stratégies d'atténuation auront été élaborées.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

15. Passif éventuel (suite)

Passifs liés aux biens immobiliers

En plus du passif relatif aux anciens sites « UXO » touchés, il existe des obligations éventuelles liées aux biens immobiliers. Ces obligations peuvent découler des opérations d'aliénation des biens immobiliers, d'une résiliation de contrats de location, des activités pétrolières et gazières sur les biens immobiliers appartenant au MDN et aux Forces canadiennes (FC) et d'autres opérations.

Le ministère transférera l'administration d'un terrain d'environ 50 hectares situé à Beecher Bay en Colombie-Britannique au ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AANDC). Cela dit, le ministère n'est pas libéré de son obligation à l'égard des coûts prévus liés à l'atténuation des risques et de dégagement des « UXO ». Par ailleurs, les recherches ont démontré que les risques liés à la présence des « UXO » étaient faibles.

Il existe une obligation éventuelle à l'égard de l'atténuation des risques liés aux « UXO » dans le Camp Ipperwash. L'incertitude sera levée une fois que les études sur les « UXO » auront été achevées et que les stratégies de dégagement auront été élaborées.

Les études devraient se poursuivre jusqu'à l'exercice comptable 2015-16, moment auquel une estimation raisonnable sera disponible.

Le champ de tir de Niagara-on-the-Lake a été fermé en 2000, car le ministère n'y exerçait plus d'activités. Ce bien immobilier est la propriété de Parcs Canada et le bien immobilier, conformément au contrat de location, doit être exempt de contamination avant que le contrat de location puisse être résilié. Bien que des études antérieures aient confirmé la présence d'UXO dans certaines parties du bien immobilier, une évaluation poussée est requise. Une fois l'évaluation achevée et l'utilisation définitive du terrain déterminée, le ministère sera en meilleure position pour déterminer et évaluer ses obligations.

Bien qu'il existe une obligation éventuelle à l'égard des puits abandonnés associés aux activités pétrolières et gazières à la Base des Forces canadiennes Suffield (BFC Suffield), la portée de cette obligation n'est pas encore connue pour le moment. L'incertitude sera levée une fois que les recherches ministérielles portant sur les normes de l'industrie, les normes fédérales et provinciales ainsi que celles sur les obligations auront été achevées. Les activités de recherche se poursuivront au cours de l'exercice comptable 2014-15.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

16. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les obligations contractuelles de plus de 10 millions de dollars pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 et années suivantes	Total
Immobilisations	1 470 854	1 289 755	453 038	185 150	941 246	4 340 043
Achats	2 076 432	1 324 264	1 160 017	852 080	4 036 186	9 448 979
Total	3 547 286	2 614 019	1 613 055	1 037 230	4 977 432	13 789 022

17. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des victimes d'accidents de travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires des employés versées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	647 303	776 994
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	74 159	72 093
Indemnisation des victimes d'accidents de travail fournie par Emploi et Développement social Canada	8 848	8 746
Services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	3 599	3 332
Total	733 909	861 165

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Les coûts des services d'infrastructure de technologie de l'information fournis par Services partagés Canada, suivant le transfert des responsabilités en novembre 2011 et avril 2013, ne sont également pas inclus dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle.



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

17. Opérations entre apparentés (suite)

b) Autres transactions entre apparentés :

(en milliers de dollars)	2014	2013
Charges – autres ministères et organismes	1 089 882	2 458 418
Revenus – autres ministères et organismes	77 957	14 709
Total	1 167 839	2 473 127

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

18. Transferts à d'autres ministères

Le 3 avril 2013, conformément au décret 2013-0368, le MDN a transféré à Services partagés Canada la responsabilité à l'égard de l'acquisition et de la fourniture de matériel informatique et de logiciels, notamment les logiciels de sécurité, pour les appareils technologiques en milieu de travail, y compris la responsabilité de la gestion des actifs et des passifs liés au programme. Les chiffres comparatifs de 2013 ont été reclassés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle pour présenter les charges liées aux opérations transférées. Durant la période de transition, le MDN a continué d'administrer les activités transférées pour le compte de Services partagés Canada. Les charges administrées s'élevaient à 18,1 millions de dollars pour l'exercice. Ces charges ne sont pas comptabilisées dans ces états financiers.

19. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du MDN. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par le programme principal, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	STD	RFIP	ADE	ADIBI
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	198 343	947 614	196 583	16 485
Amortissement	320	0	2 078 174	289 411
Services professionnels et spéciaux	59 298	50 165	460 231	64 082
Services de réparation et entretien	4 505	151	157 842	1 323
Transports et communications	8 013	22 548	16 996	970
Fournitures et approvisionnements	8 596	28 747	4 371	2 163
Charges reliées aux actifs corporels	9 597	2 276	253 745	78 579
Autres services	14 209	5 427	37 269	1 265
Autres charges	(53 130)	17 368	(1 022 645)	(83 056)
Locaux	2 547	11 069	8 693	2 924
Services publics	4 053	2	3	388
Équipements et autres locations	556	2 343	2 942	58
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	128 995	0	0	0
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	41	44 867	(49 565)	(6 661)
Publicité, imprimerie et services connexes	821	5 310	448	1
Créances douteuses	55	326	73	6
Total charges de fonctionnement	386 819	1 138 213	2 145 160	367 938
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	0	(371)	0
Transferts aux particuliers	0	0	0	1 024
Transferts aux autres ordres de gouvernement	123	0	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	0
Total paiements de transfert	123	0	(371)	1 024
Total charges	386 942	1 138 213	2 144 789	368 962
Revenus				
Ventes de produits et services	1 071	2 042	162	165
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	85	10	2 865	0
Autre	147	2	(23)	1
Revenus d'intérêts et gains sur change	33	2	3 335	1
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(450)	0	(174)	0
Total revenus	886	2 056	6 165	167
Coût net des activités poursuivies	386 056	1 136 157	2 138 624	368 795

STD Science et technologie de défense
 RPIT Recrutement et formation initiale du personnel
 ADE Acquisition et disposition d'équipement
 ADIBI Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	DOFM	DOAT	DOFA	DOCI
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	1 325 966	2 390 726	1 096 532	1 069 043
Amortissement	0	0	0	2 418
Services professionnels et spéciaux	267 679	164 951	107 437	210 088
Services de réparation et entretien	83 302	175 880	254 057	71 297
Transports et communications	18 578	61 462	42 230	79 089
Fournitures et approvisionnements	65 830	95 083	63 605	215 548
Charges reliées aux actifs corporels	51 207	61 955	27 178	39 684
Autres services	8 691	42 680	23 172	45 899
Autres charges	489 850	266 340	279 287	82 734
Locaux	11 524	24 056	9 724	39 295
Services publics	30 957	54 087	27 564	28 787
Équipements et autres locations	17 472	36 156	31 084	18 174
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	0	0
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	82	2 935	41	8 598
Publicité, imprimerie et services connexes	191	468	602	2 098
Créances douteuses	382	641	310	329
Total charges de fonctionnement	2 371 711	3 377 420	1 962 823	1 913 081
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	(214)	0	0	0
Transferts aux particuliers	0	0	0	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	0	0	700
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	0
Total paiements de transfert	(214)	0	0	700
Total charges	2 371 497	3 377 420	1 962 823	1 913 781
Revenus				
Ventes de produits et services	20 636	25 748	16 036	15 774
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	1 814	2 633	994	887
Autre	646	402	311	1 399
Revenus d'intérêts et gains sur change	339	234	374	135
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(466)	16	8	6
Total revenus	22 969	29 033	17 723	18 201
Coût net des activités poursuivies	2 348 528	3 348 387	1 945 100	1 895 580

DOFM Disponibilité opérationnelle de la Force maritime
 DOAT Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre
 DOFA Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale
 DOCI Disponibilité opérationnelle commune et interarmées



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	CS	PSSCa	PSSCo	PSSSI
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	235 919	121 786	86 575	619 952
Amortissement	0	0	0	0
Services professionnels et spéciaux	29 048	6 635	4 636	82 128
Services de réparation et entretien	36 353	117 463	76 481	45 715
Transports et communications	7 106	8 303	5 121	36 865
Fournitures et approvisionnements	8 781	26 437	13 992	128 619
Charges liées aux actifs corporels	9 083	4 125	603	14 587
Autres services	14 352	5 011	1 495	14 510
Autres charges	27 698	53 965	21 491	100 023
Locaux	2 492	1 406	1 769	8 203
Services publics	1 032	13	3 979	3 905
Équipements et autres locations	504	4 246	1 508	25 252
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	0	0
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	0	0	0	25 238
Publicité, imprimerie et services connexes	364	65	4	133
Créances douteuses	123	62	22	215
Total charges de fonctionnement	372 855	349 517	217 676	1 105 345
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	190	0	147 793
Transferts aux particuliers	0	5 690	0	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	2 773	0	0
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	0	0	0
Total paiements de transfert	0	8 653	0	147 793
Total charges	372 855	358 170	217 676	1 253 138
Revenus				
Ventes de produits et services	396	666	854	154 529
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	2	2	0	10 230
Autre	15	0	40	392
Revenus d'intérêts et gains sur change	129	13	82	520
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	0	0	0
Total revenus	542	681	976	165 671
Coût net des activités poursuivies	372 313	357 489	216 700	1 087 467

CS Connaissance de la situation

PSSCa Paix, stabilité et sécurité au Canada

PSSCo Paix, stabilité et sécurité du continent

PSSSI Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	SPED	IC	PGE	SNRS
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux	520 960	221 782	22 676	328
Amortissement	7 430	0	0	0
Services professionnels et spéciaux	31 991	14 893	39 831	9
Services de réparation et entretien	48 595	14 677	247	0
Transports et communications	296 365	21 788	923	8
Fournitures et approvisionnements	8 041	25 793	1 243	(40)
Charges reliées aux actifs corporels	8 549	4 410	235	1
Autres services	97 335	4 340	12 351	26
Autres charges	80 508	16 400	67 468	57
Locaux	11 016	8 769	219	2
Services publics	15 152	2 033	602	0
Équipements et autres locations	1 362	13 856	2 416	0
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	0	0	0
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	329	82	71	0
Publicité, imprimerie et services connexes	357	296	25	0
Créances douteuses	146	66	6	1
Total charges de fonctionnement	1 128 136	349 185	148 313	392
Paiements de transfert				
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	0	240	0	0
Transferts aux particuliers	0	0	3 014	0
Transferts aux autres ordres de gouvernement	26	1 302	1 500	250
Transferts aux organisations à but non lucratif	3 649	0	0	0
Total paiements de transfert	3 675	1 542	4 514	250
Total charges	1 131 811	350 727	152 827	642
Revenus				
Ventes de produits et services	113 684	229	41	0
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	7	1	10	0
Autre	1 271	7	1	0
Revenus d'intérêts et gains sur change	14	10	0	0
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	0	0	0
Total revenus	114 976	247	52	0
Coût net des activités poursuivies	1 016 835	350 480	152 775	642

SPED Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense

IC Identité canadienne

PGE Protection et gérance de l'environnement

SNRS Soutiens non reliés à la sécurité



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

19. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	SI	2014	2013 (Après redressement note 20)
Charges de fonctionnement			
Salaires et avantages sociaux	587 259	9 658 529	10 712 642
Amortissement	0	2 377 753	2 722 392
Services professionnels et spéciaux	65 183	1 658 285	1 909 063
Services de réparation et entretien	30 645	1 118 533	1 306 645
Transports et communications	105 120	731 485	749 865
Fournitures et approvisionnements	2 221	699 030	703 869
Charges liées aux actifs corporels	10 125	575 939	940 640
Autres services	84 214	412 246	510 141
Autres charges	(57 726)	286 632	149 758
Locaux	48 965	192 673	194 616
Services publics	291	172 848	160 889
Équipements et autres locations	1 811	159 740	180 333
Perte découlant de l'aliénation, de la radiation et de la dépréciation des immobilisations corporelles	0	128 995	541 366
Intérêts relatifs aux paiements au titre des contrats de location-acquisition	0	26 058	29 249
Publicité, imprimerie et services connexes	1 289	12 472	13 625
Créances douteuses	187	2 950	(2 517)
Total charges de fonctionnement	879 584	18 214 168	20 822 576
Paiements de transfert			
Transferts aux autres pays et aux organisations internationales	(7 895)	139 743	161 312
Transferts aux particuliers	(541)	9 187	9 385
Transferts aux autres ordres de gouvernement	0	6 674	6 493
Transferts aux organisations à but non lucratif	0	3 649	4 203
Total paiements de transfert	(8 436)	159 253	181 393
Total charges	871 148	18 373 421	21 003 969
Revenus			
Ventes de produits et services	72 373	424 406	416 618
Gains provenant de l'aliénation d'actifs	2 692	22 232	36 070
Autre	19 704	24 315	22 171
Revenus d'intérêts et gains sur change	3 462	8 683	11 657
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(15 276)	(16 336)	(15 842)
Total revenus	82 955	463 300	470 674
Coût net des activités poursuivies	788 193	17 910 121	20 533 295

SI Services internes



NOTES CONSOLIDÉES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉES)

Exercice terminé le 31 mars

20. Redressement des soldes de l'exercice précédent

Le ministère examine actuellement ses processus d'évaluation et d'inscription des immobilisations corporelles et des stocks. Cette tâche sera réalisée au cours d'un certain nombre d'années. En 2013-14, l'évaluation a permis l'identification d'actifs et de stocks qui auraient dû être inscrits auparavant. Les répercussions des rajustements rétroactifs qui en résultent sont présentées ci-dessous.

(en milliers de dollars)	2013 Avant rajustement	Effet de la modification	2013 Après redressement
État consolidé de la situation financière			
Stocks (note 13)	6 505 117	(146 422)	6 358 695
Immobilisations corporelles (note 14)	31 819 848	(65 267)	31 754 581
Total des actifs non financiers	38 934 987	(211 689)	38 723 298
Situation financière nette ministérielle	35 767 727	(211 689)	35 556 038
État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle			
Total des charges	20 831 775	172 194	21 003 969
Coût net des activités poursuivies	20 361 101	172 194	20 533 295
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(370 680)	189 898	(180 782)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	35 397 047	(21 791)	35 375 256
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	35 767 727	(211 689)	35 556 038
État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle			
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(370 680)	189 898	(180 782)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 709 530)	(12 862)	(2 722 392)
Rajustements d'immobilisations corporelles	14 784	(30 614)	(15 830)
Variation due aux stocks	286 313	(146 422)	139 891
État consolidé des flux de trésorerie			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	20 361 101	189 898	20 550 999
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 709 530)	(12 862)	(2 722 392)
Rajustements d'immobilisations corporelles	14 784	(30 614)	(15 830)
Augmentation des stocks	286 313	(146 422)	139 891

21. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

1. Introduction

Le présent document contient des renseignements sommaires sur les mesures prises par le ministère de la Défense nationale (MDN) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne et les résultats des évaluations et les plans d'action connexes.

La Remarque 1 des présents états financiers, ainsi que le Rapport ministériel sur le rendement et le *Rapport sur les plans et les priorités* contiennent des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du MDN.

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers du MDN

2.1 Gestion du contrôle interne

Le MDN est doté d'une structure bien établie de gouvernance et de responsabilisation visant à orienter les efforts d'évaluation du Ministère et de surveillance de son système de contrôle interne. Son environnement de contrôle englobe une série de mesures et d'outils permettant à son personnel de gérer efficacement les risques en menant des consultations, en fournissant les connaissances appropriées et en perfectionnant les compétences requises. Cet environnement de contrôle interne donne le ton à l'ensemble du Ministère et jette les bases de son système de CIRF. Par ailleurs, il existe un document-cadre de CIRF signé par le sous-ministre. Le Ministère est également doté d'un cadre de gestion du contrôle interne qui comprend ce qui suit :

- Des structures de responsabilisation organisationnelles liées à la gestion du contrôle interne aux fins d'une gestion éclairée des finances, notamment les rôles et les responsabilités des principaux gestionnaires dans leur domaine de responsabilité.

- Le Programme d'éthique de la Défense, un programme d'éthique exhaustif reposant sur un système de valeurs qui a été mis en place pour répondre aux besoins du MDN et des Forces armées canadiennes (FAC), tant au niveau individuel qu'au niveau organisationnel.
- Une stratégie exhaustive de gestion des risques de fraude, qui protège les ressources du MDN contre la fraude, le gaspillage et l'abus grâce à un cadre de prévention et de détection.
- Le profil de risque de l'organisation mis à jour annuellement.
- Des programmes de formation et des communications régulières, qui ont trait aux exigences réglementaires, aux politiques et aux procédures visant une gestion et un contrôle financiers éclairés.
- Des comptes rendus réguliers, au moins un par semestre, sur les évaluations de contrôle interne et les plans d'action à l'attention de la haute direction du Ministère, du directeur général du Comité de gouvernance de la politique sur le contrôle interne, du Comité ministériel de vérification (CMV) et du sous-ministre. Le CMV fournit des conseils au sous-ministre en ce qui a trait à la pertinence et au fonctionnement des cadres et processus opérationnels des risques, de contrôle et de gouvernance.

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le MDN compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers; il compte sur ces fournisseurs de services pour assurer qu'un système adéquat de CIRF est maintenu par rapport aux services fournis au Ministère. Ces services sont les suivants :



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

Ententes de services communes

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) gère centralement les paiements de salaires. En outre, dans le cadre du Projet de regroupement des services de paye, il transférera progressivement, à compter du début de l'exercice 2013-2014, les services administratifs de paye pour tous les fonctionnaires civils du MDN vers le Centre des services de paye de la fonction publique (CSPFP). TPSGC gère aussi centralement l'approvisionnement en biens et services, conformément à la Délégation des pouvoirs du MDN, et fournit les services d'hébergement;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit gratuitement certains services au Ministère ainsi que de l'information servant à calculer les charges à payer et les provisions, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques au MDN ainsi que de l'information servant à créer la note relative au passif éventuel annexée aux états financiers, devant être incluse dans les Comptes publics;
- Services partagés Canada (SPC) gère les contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI) en lien avec les services de courriel, des centres de données et du réseau.

Ententes de services précises

- Construction de Défense Canada fournit des services de passation et de gestion de marchés de construction ainsi que des services connexes liés à l'infrastructure pour le MDN conformément au protocole d'entente conclu entre les deux parties et la Délégation des pouvoirs du MDN.
- Services globaux de relogement Brookfield gère les déplacements du personnel du MDN dans le cadre du Programme de réinstallation intégrée des FAC, qui représente une politique approuvée du SCT en matière de réinstallation.

- Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) fournit au Ministère le montant de la charge accumulée liée aux indemnités de départ pour les FAC.

3. Résultats de l'évaluation du MDN pour l'exercice 2013-2014

Au cours de l'exercice 2013-2014, le MDN a continué de réaliser d'importants progrès en matière d'élaboration, d'évaluation et de correction de cadres de contrôle financier (CCF) en conformité avec la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor pour la plupart des processus opérationnels du MDN. Le MDN, qui a terminé l'évaluation de l'efficacité de la conception pour la plupart de ses processus à haut risque, a mis sur pied des groupes de travail pour combler les lacunes décelées. En outre, les travaux sur les essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement et sur la surveillance continue ont commencé au cours de l'exercice comme prévu.

Les paragraphes qui suivent et le tableau 1 de la présente annexe fournissent des renseignements détaillés sur les évaluations et les résultats de l'exercice 2013-2014.

3.1 Efficacité de la conception des contrôles-clés

Le Ministère a mis sur pied huit groupes de travail sur les mesures correctives touchant le contrôle interne. Ces groupes, qui comptent des représentants provenant de toutes les organisations du MDN, ont pour mandat de corriger les lacunes de contrôle interne qui ont été décelées. Les groupes de travail sur les mesures correctives ont élaboré des plans d'action concernant les biens d'équipement et les biens immobiliers, les processus d'acquisition et de soutien du matériel (ASM), l'approvisionnement, les créditeurs et les paiements, les cartes d'achat, les revenus, les débiteurs et les reçus, ainsi que les processus opérationnels liés à la paie des civils, à la solde militaire de la Force régulière et à la solde militaire de la Force de réserve.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

3.2 Efficacité du fonctionnement des contrôles-clés

Le MDN a commencé à tester l'efficacité du fonctionnement des charges payées d'avance en ce qui touche les ventes de matériel militaire à l'étranger (FMS) et les processus opérationnels liés aux revenus, aux débiteurs et aux reçus. Les essais, effectués dans le cadre des processus opérationnels liés aux charges payées d'avance en ce qui touche les FMS, ont été complétés pour les contrôles-clés; les mesures correctives en vue de combler les lacunes décelées seront prises au cours de l'exercice 2014-2015. On prévoit achever les essais portant sur les processus liés aux revenus, aux débiteurs et aux reçus en septembre 2014.

Dans le cadre de cet exercice, une approche concernant les essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement et des modèles de présentation de rapports ont été élaborés en vue de tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles-clés des autres secteurs des états financiers au sein du MDN.

3.3 Surveillance continue des contrôles-clés

Au cours de l'exercice 2013-2014, le Ministère a commencé à planifier la surveillance continue des

contrôles de l'entité et des contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI). Le MDN, qui a élaboré une approche axée sur les risques visant à assurer la surveillance continue, a utilisé cette approche comme base sur les contrôles sélectionnés pour amorcer la surveillance continue des deux secteurs.

Bien que la surveillance continue de ces secteurs ait commencé, certaines mesures correctives découlant de l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement et de l'efficacité de la conception doivent toujours être prises et devront faire l'objet d'une surveillance et d'un rapport en vue d'assurer la conformité avec la Politique sur le contrôle interne.

4. Plan d'action du MDN

4.1 Progrès réalisés pour l'exercice 2013-2014

Le MDN a continué de réaliser en 2013-2014 des progrès significatifs au chapitre de la mise en œuvre d'un système efficace de CIRF pour la majorité des processus de gestion financière du Ministère. Le tableau 1 ci-dessous résume une évaluation menée par une tierce partie des progrès réalisés par le MDN au 31 mars 2014.

Tableau 1 – Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2013-2014

Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014	Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014
Contrôles de l'entité – essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement et prise de mesures correctives	Entièrement terminés Au cours de l'exercice 2013-2014, le MDN a commencé la surveillance continue des éléments des contrôles de l'entité en se fondant sur un plan de surveillance axé sur les risques approuvé. On prévoit achever la première année des essais d'ici septembre 2014. En outre, des mises à jour au cadre de contrôle de l'entité du MDN ont été apportées en fonction des éléments probants dégagés lors des essais.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

Table 1 – Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2013-2014 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014	Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014
<p>Contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI) – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives</p>	<p>Entièrement terminés</p> <p>Le MDN a élaboré une approche sur trois ans axée sur les risques visant l'évaluation et la surveillance continues des CGTI. L'approche effectuée sur une base annuelle comprend la réalisation d'une évaluation annuelle qui permet de déterminer lesquels des CGTI compris dans le cadre des contrôles des Objectifs de contrôle de l'information et des Technologies Associées propres au MDN sont essentiels pour appuyer et tester les contrôles pertinents des processus opérationnels.</p> <p>En fonction de cette approche, le MDN a complété la première année de surveillance continue des contrôles liés au Système de gestion des ressources humaines (SGRH) de PeopleSoft. Les résultats indiquent que bien qu'un nombre élevé de lacunes précédemment décelées aient été corrigées, certaines persistent et d'autres lacunes à faible risque ont été décelées. Le Ministère a aussi commencé la première année de surveillance continue des contrôles liés au Système d'information de la gestion des ressources de la Défense (SIGRD) (SAP). Ces contrôles sont présentement soumis à des essais. La date d'achèvement des essais de la première année est prévue pour la fin septembre 2014.</p>
<p>Présentation de rapports financiers et préparation des états financiers – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives</p>	<p>Terminés en presque totalité</p> <p>Des rencontres spéciales sur les mesures correctives ont été tenues en 2013-2014 pour combler les lacunes de contrôle précédemment décelées, et un plan d'action de mesures correctives a été utilisé pour documenter les engagements pris et approuvés par les experts en la matière et en assurer le suivi.</p> <p>Un rapport sur les résultats des mesures correctives prises, y compris une description des progrès réalisés au cours de l'exercice et un plan d'action de mesures correctives mis à jour, a été préparé et sera utilisé pour combler les trois lacunes restantes qui n'ont pas encore été complètement corrigées.</p> <p>On a commencé à mettre à jour la documentation sur les processus afin de prendre en compte les récents changements apportés au processus, y compris les modifications aux états financiers conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor.</p>



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

Table 1 – Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2013-2014 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014	Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014
<p>Revenus et débiteurs – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives</p>	<p>Entièrement terminés</p> <p>Au cours de l'exercice 2013-2014, le groupe de travail sur les revenus et les débiteurs, qui a été formé en 2012-2013, a complété ses travaux, dont l'achèvement de son plan d'action de mesures correctives qui vise à corriger les lacunes restantes relatives à l'efficacité de la conception. La mise en œuvre des activités visant la prise de mesures correctives a été réalisée pour tous les secteurs, à l'exception de certains secteurs se rapportant au SIGRD.</p> <p>Au cours de l'exercice, le MDN a aussi commencé à réaliser les essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement du cadre de contrôle financier des revenus et des débiteurs. On prévoit terminer les essais en septembre 2014, date après laquelle on prendra les mesures correctives nécessaires pour corriger les lacunes relatives à l'efficacité du fonctionnement décelées, le cas échéant. Les lacunes relatives à l'efficacité de la conception du SIGRD restantes feront encore l'objet de correction et d'une surveillance dans le cadre de cette prise de mesures correctives.</p>
<p>Charges payées d'avance – essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement</p>	<p>Entièrement terminés</p> <p>Au cours de l'exercice 2013-2014, comme la documentation et les essais relatifs à l'efficacité de la conception ont été achevés, le cadre de contrôle financier conçu pour le processus lié aux charges payées d'avance en ce qui touche les FMS a été examiné et mis à jour pour refléter les modifications requises.</p> <p>En outre, les essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement ont été réalisés pour les contrôles-clés dans le cadre du processus lié aux charges payées d'avance en ce qui touche les FMS, y compris le processus lié aux paiements et le processus semestriel lié aux charges payées d'avance pour tous les dossiers de FMS, à l'exception de l'Accord de soutien d'approvisionnement et de logistique coopérative (CLSSA communément désigné sous l'appellation COLOG).</p> <p>Les essais ont été suivis par un rapport comprenant les recommandations suivantes : documenter et mettre en œuvre les processus d'approbation formels; créer et utiliser des outils normalisés aux fins d'examen; et inclure, avec les documents d'appui, des signatures uniformes et claires ainsi que le codage financier.</p>



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

Table 1 – Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2013-2014 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014	Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014
<p>Cycle de l'approvisionnement au paiement – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives</p>	<p>Entièrement terminés</p> <p>Au cours de l'exercice 2013-2014, les activités visant la prise de mesures correctives se sont poursuivies pour dix processus précédemment évalués en ce qui touche l'efficacité de la conception. Un plan d'action de mesures correctives a été utilisé pour documenter les engagements pris et approuvés par les membres du groupe de travail sur les mesures correctives touchant le cycle de l'approvisionnement. Des progrès visant les éléments à corriger ont été davantage constatés et, certains éléments ont été complétés et achevés, notamment la mise en œuvre du processus de vérification après paiement normalisé et les contrôles à l'échelle du MDN.</p> <p>De plus, un groupe de travail sur les mesures correctives touchant les cartes d'achat a été formé en vue de déterminer les mesures correctives à prendre pour combler les lacunes de contrôle cernées lors de l'évaluation de l'efficacité de la conception des cartes d'achat. Un plan d'action de mesures correctives a été utilisé pour documenter les engagements pris et approuvés par les membres du groupe de travail.</p> <p>Le MDN a aussi commencé l'élaboration de cadres de contrôle financier pour les autres sous-processus compris dans le cycle opérationnel de l'approvisionnement au paiement, y compris les subventions et contributions, les cartes de navire et l'approvisionnement à l'intérieur du module Comptabilité financière (FI) du SIGRD. Une évaluation de l'efficacité de la conception a été réalisée au cours de l'exercice pour les processus liés aux subventions et contributions et les cadres de contrôle financier.</p> <p>Par ailleurs, des rencontres ont été tenues avec des experts en la matière pour prendre les mesures correctives nécessaires en vue de combler les lacunes relatives à l'efficacité de la conception décelées précédemment dans les processus opérationnels liés aux retenues de garantie et aux crédateurs à la fin d'exercice (CAFE). Les activités visant la prise de mesures correctives ont été accomplies pour le processus lié aux retenues de garantie, et des plans d'action de mesures correctives ont été élaborés et approuvés par les experts en la matière en ce qui touche le processus lié aux CAFE.</p>



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

Table 1 – Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2013-2014 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014	Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014
<p>Paie des civils et passif salarial – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives</p>	<p>Entièrement terminés</p> <p>Au cours de l'exercice 2013-2014, le MDN a mis à jour la documentation du cadre de contrôle financier touchant la paie civil en vue de prendre en compte les répercussions qu'a le Projet de regroupement des services de paye de TPSGC sur le cadre de contrôle de la paie des civils du MDN.</p> <p>Les séances du groupe de travail sur les mesures correctives touchant la paie des civils se sont aussi terminées au cours de l'exercice 2013-2014, et un plan d'action de mesures correctives a été élaboré pour documenter les engagements pris et approuvés par les membres du groupe de travail. L'intégration du Centre des services de paye de la fonction publique au sein de TPSGC ainsi que l'achèvement et la diffusion de son programme d'assurance de qualité aux ministères ont permis de corriger bon nombre de lacunes de contrôle en ce qui touche la paie civil ou d'en accélérer la correction, et ce, grâce à la mise en œuvre du regroupement des services de paye. En raison de l'échéance imposée par TPSGC pour présenter le programme d'assurance de qualité aux ministères, le MDN n'a pas été entièrement en mesure de mettre en œuvre la partie du Ministère du programme d'assurance de qualité en date du 31 mars 2014.</p>
<p>Solde militaire de la Force régulière – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives</p>	<p>Entièrement terminés</p> <p>Un groupe de travail sur les mesures correctives touchant la solde militaire de la Force régulière a été formé au cours de l'exercice 2013-2014 en vue de déterminer les mesures correctives à prendre pour combler les lacunes de contrôle décelées lors de l'évaluation des essais relatifs à l'efficacité de la conception. Un plan d'action de mesures correctives a été élaboré pour documenter les engagements pris et approuvés par les membres du groupe de travail.</p> <p>Les mesures correctives prises ont pris en compte, dans la mesure du possible, l'Outil lié au cadre de contrôle de l'administration de la paye (CCAP) élaboré par le Bureau du contrôle général (BCG), étant donné qu'il est fondé sur un contexte de paie des civils. Les représentants du projet de Transformation de la capacité de gestion du personnel militaire (TCGPM) ont participé activement au groupe de travail sur les mesures correctives en vue de s'assurer que les mesures correctives sont prises en compte lors de la mise en œuvre du nouveau processus lié à la solde militaire. La documentation du cadre de contrôle financier touchant la solde militaire de la Force régulière a aussi été présentée au Comité directeur du projet TCGPM.</p>



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

Table 1 – Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2013-2014 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014	Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014
Solde militaire de la Force de réserve – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	<p>Entièrement terminés</p> <p>Les essais relatifs à l'efficacité de la conception touchant la solde militaire de la Force de réserve ont été réalisés au cours de l'exercice 2013-2014. Un groupe de travail sur les mesures correctives touchant la solde militaire de la Force de réserve a été formé et complété au cours de l'exercice 2013-2014 en vue de déterminer les mesures correctives à prendre pour combler les lacunes de contrôle décelées lors de l'évaluation des essais relatifs à l'efficacité de la conception. Un plan d'action de mesures correctives a été élaboré pour documenter les engagements pris et approuvés par les membres du groupe de travail.</p> <p>Les mesures correctives prises ont pris en compte, dans la mesure du possible, l'Outil lié au CCAP élaboré par le BCG, étant donné qu'il est fondé sur un contexte de paie des civils. Les représentants du projet de TCGPM ont participé activement au groupe de travail sur les mesures correctives en vue de s'assurer que les mesures correctives sont prises en compte lors de la mise en œuvre du nouveau processus lié à la solde militaire. La documentation du cadre de contrôle financier touchant la solde militaire de la Force de réserve a aussi été présentée au Comité directeur du projet TCGPM</p>
Stocks – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	<p>Entièrement terminés</p> <p>Au cours de l'exercice 2013-2014, la documentation et les essais relatifs à l'efficacité de la conception ont été achevés en ce qui concerne les processus restants qui se rapportent à l'évaluation des stocks et à leur présentation dans les rapports. En outre, le groupe de travail sur les mesures correctives touchant les processus d'ASM a examiné toutes les lacunes de contrôle cernées lors des essais relatifs à l'efficacité de la conception touchant l'ASM, et a approuvé un plan d'action de mesures correctives, y compris la responsabilité liée aux mesures correctives et les délais d'exécution. Un rapport préliminaire sur les mesures correctives soulignant le plan d'action de mesures correctives adopté par les membres du groupe de travail a été produit.</p>



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

Table 1 – Progrès réalisés par le MDN par rapport à son plan d'action de 2013-2014 (suite)

Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014	Élément inclus dans le plan d'action de 2013-2014
Biens d'équipement – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	<p>Entièrement terminés</p> <p>Au cours de l'exercice 2013-2014, le groupe de travail sur les mesures correctives touchant les biens d'équipement a été formé dans le but d'examiner toutes les lacunes de contrôle cernées lors des essais relatifs à l'efficacité de la conception touchant les biens d'équipement et les biens immobiliers. Un plan d'action de mesures correctives, y compris la responsabilité liée aux mesures correctives et les délais d'exécution, a été approuvé. Dans le contexte d'une série de séances de travail tenues au deux semaines, le groupe de travail a examiné toutes les lacunes de contrôle. Un rapport préliminaire sur les mesures correctives soulignant les plans d'action de mesures correctives adoptés par les membres du groupe de travail a été produit. En outre, les travaux portant sur la planification de la prise de mesures correctives en ce qui touche les éléments d'actif groupés ont commencé au cours de l'exercice.</p>
Biens immobiliers – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	<p>Entièrement terminés</p> <p>Au cours de l'exercice 2013-2014, la documentation du cadre de contrôle financier a été mise à jour et les essais relatifs à l'efficacité de la conception des contrôles touchant les biens immobiliers ont été réalisés. Un rapport sur les résultats des essais relatifs à l'efficacité de la conception a ensuite été publié et les mesures correctives à prendre pour combler les lacunes de contrôle cernées ont été intégrées dans le plan d'action du groupe de travail sur les mesures correctives touchant les immobilisations.</p>
Passifs relatifs à l'assainissement – essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	<p>Entièrement terminés</p> <p>Une solution visant à gérer les sites contaminés et les passifs relatifs à l'assainissement a été mise en œuvre dans le SIGRD grâce au remplacement de l'ancien système EcoNet. Par conséquent, le MDN a mis à jour le cadre de contrôle financier touchant les sites contaminés et a réalisé d'importants progrès par rapport à l'évaluation de l'efficacité de la conception du processus opérationnel révisé. Il convient de noter que la mise en œuvre de la solution dans le SIGRD a permis de corriger plusieurs lacunes de contrôle cernées associées à l'ancien système EcoNet.</p>



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

4.2 État et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices suivants

Le MDN, tablant sur les progrès réalisés à ce jour, est en voie de terminer l'évaluation de la plupart des processus de ses systèmes de CIRF d'ici 2016-2017. À cette étape, le Ministère adoptera son plan de surveillance continue axé sur les risques effectué selon un mode rotatif, dans le but de réévaluer le rendement des contrôles à l'échelle des secteurs de contrôle qui ont été dûment évalués.

Il importe de souligner qu'en raison de la taille et de la complexité des opérations du MDN, la mise en œuvre intégrale de la PCI pourra avoir lieu seulement lorsque seront achevés les projets de TI et de transformation des activités au sein du Ministère. Voici les éléments importants de ces interdépendances :

Solde militaire de la Force de réserve et de la Force régulière : La mise en œuvre intégrale du projet de TCGPM relatif à l'administration de la solde militaire de la Force régulière et de la Force de réserve est prévue d'ici 2018. Suivant cette mise en œuvre, toutes les lacunes de contrôle cernées relatives à l'efficacité de la conception seront corrigées, l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement sera entamée et les mesures correctives seront prises.

Paie des civils : Le Projet de regroupement des services de paye du gouvernement du Canada dirigé par TPSGC sera amorcé progressivement en octobre 2013 pour atteindre sa pleine application en décembre 2015. Au cours de l'exercice 2014-2015, le MDN commencera à effectuer des essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement et à prendre les mesures correctives nécessaires dans un contexte de regroupement des services de paye.

Biens d'équipement et stocks : En plus des activités visant la prise de mesures correctives accomplies en vertu de la Politique sur le contrôle interne, divers projets et plans sont présentement en cours en vue d'améliorer la gestion des stocks et des biens d'équipement, y compris la précision des rapports.

Comme le projet d'intégration de la chaîne d'approvisionnement (migration des données provenant de l'ancien système d'approvisionnement dans le SIGRD) est presque terminé en totalité, l'accent est mis sur le retrait de l'ancien système, tout en veillant à ce que les problèmes de migration de données cernés au cours de la transition vers le SIGRD soient réglés.

Dans le cadre de son plan de transformation de l'ASM, le MDN est à entreprendre des initiatives interfonctionnelles de gestion du matériel en vue d'améliorer les processus, y compris la précision des rapports. Par exemple, l'une de ces initiatives est le Projet de modernisation et de rationalisation de la gestion des stocks. Il s'agit d'un projet à long terme, qui aura vraisemblablement des répercussions sur la prise de mesures correctives visant les stocks.

En raison des nombreuses interdépendances et complexités dans ce secteur, l'achèvement de la mise en œuvre intégrale de ces cadres de CIRF d'ici l'échéance établie en 2016-2017 est compromis.

Biens immobiliers : La mise en œuvre de la phase 2 de l'initiative de Modernisation des activités d'infrastructure et environnement (MAIE) commencera en 2015-2016. L'étape de la documentation des cadres de contrôle financier du reste des sous-processus relatifs aux biens immobiliers commencera peu après la mise en œuvre de la phase 2 de l'initiative de MAIE.



ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE QUI PORTE SUR L'EXERCICE 2013-2014 (NON AUDITÉE)

Le plan d'action du MDN résumé ci-dessous dans le tableau 2 est fondé sur les ressources actuelles ainsi que sur les interdépendances décrites ci-dessus. Ainsi, les répercussions des changements dans les niveaux de ressources et les résultats des projets pourraient entraîner des modifications au plan d'action, qui sera mis à jour sur une base annuelle.

Tableau 2 – État et plan d'action concernant l'achèvement des secteurs de contrôle cernés

Secteur de contrôle-clé	ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION		
	Essais relatifs à l'efficacité de la conception et prise de mesures correctives	Essais relatifs à l'efficacité du fonctionnement et prise de mesures correctives	Surveillance continue selon un mode rotatif
Contrôle de l'entité	Terminés	Terminés	✓
CGTI	Terminés	Terminés	✓
Présentation de rapports financiers et Clôture d'exercice¹	2015-16	2016-17	2016-17
Contrôles relatifs aux processus :			
Revenus et débiteurs	Terminés	2014-15	2015-16
Charges payées d'avance	Terminés	2014-15	2015-16
Cycle de l'approvisionnement au paiement	2015-16	2016-17	2016-17
Autres créditeurs et paiements ²	2015-16	2016-17	2016-17
Paie des civils et passif salarial	Terminés	2015-16	2016-17
Solde de la Force de réserve et de la Force régulière	2015-16	2017-18	2018-19
Stocks	2015-16	2016-17	Exercices ultérieurs
Biens d'équipement	2015-16	2016-17	Exercices ultérieurs
Biens immobiliers	2015-16	2016-17	Exercices ultérieurs
Passifs relatifs à l'assainissement	2014-15	2015-16	2016-17

¹ Le MDN, tablant sur les travaux réalisés à ce jour sur la présentation de rapports financiers, a inclus le secteur *Clôture d'exercice* en tant que processus ministériel en vertu de la Politique sur le contrôle interne pour se conformer à l'initiative des processus opérationnels communs en gestion financière (PO-GF). Les dates d'échéance ont été modifiées en conséquence pour atteindre les objectifs fixés, soit effectuer les essais relatifs à l'efficacité de la conception et prendre les mesures nécessaires pour combler les lacunes de contrôle pour les deux processus.

² Le secteur *Autres créditeurs et paiements* comprend les processus uniques liés au cycle de l'approvisionnement au paiement, comme les cartes d'achat, les retenues de garantie, les cartes de dépenses de voyage ministériel et les paiements provenant des systèmes sources qui font interface avec le système de planification des ressources de l'organisation (PRO) du MDN. En raison des activités de rationalisation et de transformation opérationnelle, on prévoit retirer les anciens systèmes. De plus, la documentation et la mise en œuvre des contrôles financiers évolueront avec ces initiatives de transformation.



INDEX

Annexe à la <i>déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers</i> du ministère de la défense nationale qui porte sur l'exercice 2013-2014	39
Avantages sociaux futurs (note 9)	22
Charges payées d'avance (note 12)	24
Chiffres correspondants (note 21)	38
Comptes de pension des Forces canadiennes et d'assurance (note 7)	19
Créditeurs et charges à payer (note 4)	17
Crédits parlementaires (note 3)	16
Débiteurs (note 10)	24
Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers	1
Dépôts et comptes en fiducie (note 5)	18
État consolidé de la situation financière	2
État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle	3
Immobilisations corporelles et amortissement cumulé (note 14)	26
Information sectorielle (note 19)	32
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 8)	21
Obligations contractuelles (note 16)	31
Opérations entre apparentés (note 17)	31
Passif éventuel (note 15)	28
Pouvoirs et objectifs (note 1)	6
Prêts et avances (note 11)	24
Redressement des soldes de l'exercice précédent (note 20)	38
Revenus reportés (note 6)	18
Sommaire des principales conventions comptables (note 2)	11
Stocks (note 13)	25
Transferts à d'autres ministères (note 18)	32